

VOUS AVEZ DIT : CONTINUITE ?

(Lettre du Premier Ministre du 11 janvier 1977)

Dans le système éducatif, l'existence de niveaux qui se succèdent – niveaux pré-élémentaire, élémentaire, collège, lycée – pose le problème de la continuité des programmes et des démarches pédagogiques entre ces niveaux.

Toute rupture, en effet, ne peut qu'entraîner des échecs chez les élèves les plus fragiles, et cela au détriment des objectifs de démocratisation de l'enseignement.

La seule information mutuelle entre les enseignants de deux niveaux successifs ne saurait suffire à garantir la continuité.

Le Syndicat National des IDEN propose depuis longtemps de résoudre ce problème par une définition du service des animateurs – Inspecteurs et Conseillers pédagogiques – sous la forme d'une double responsabilité à deux niveaux successifs, les deux secteurs correspondants pouvant être d'importance inégale pourvu qu'aucun des deux ne soit réduit à néant .

Les Inspecteurs pourraient ainsi avoir compétence d'un côté et de l'autre de chacun des points de passage du système, ce qui, par le recouvrement de la zone critique, faciliterait, à un niveau très décentralisé, les concertations indispensables.

A terme, il devrait être possible d'imaginer chez les enseignants un fonctionnement de même nature... [par exemple qu'à chacun des niveaux puissent intervenir, selon des modalités à déterminer, des enseignants d'un autre niveau. La diversité qui en résulterait ne favoriserait-elle pas les complémentarités au sein des équipes éducatives, en constituant par ailleurs le garant de la continuité, et cela sans compromettre les spécificités que l'on retrouverait non au plan des individus, mais à celui des équipes ?] Ceci permettrait un progrès de plus vers la solution des problèmes posés.

Michel MOISAN
Editorial du Bulletin de janvier 1977